

Délégué des personnes - Page 6

Allons danser !- Page 9

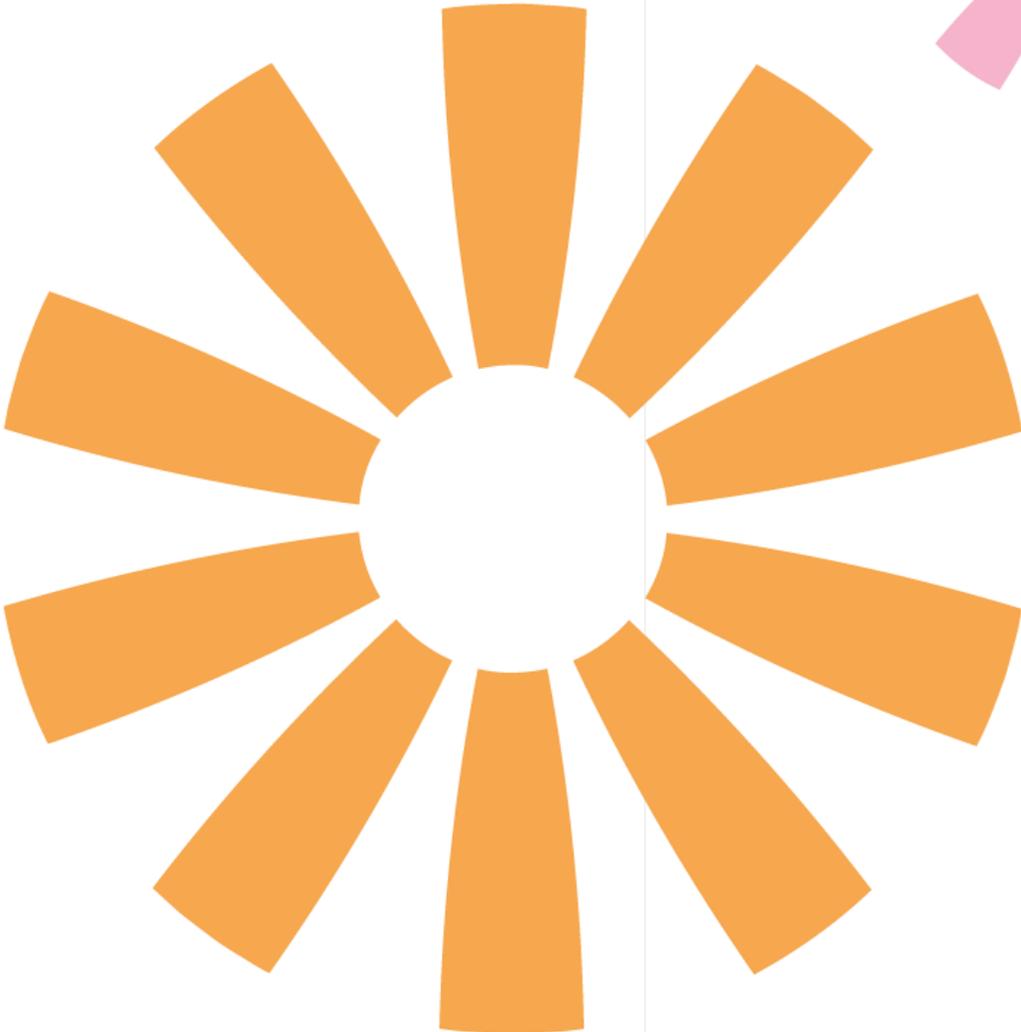
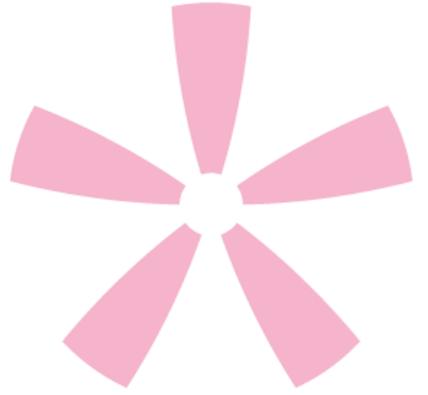
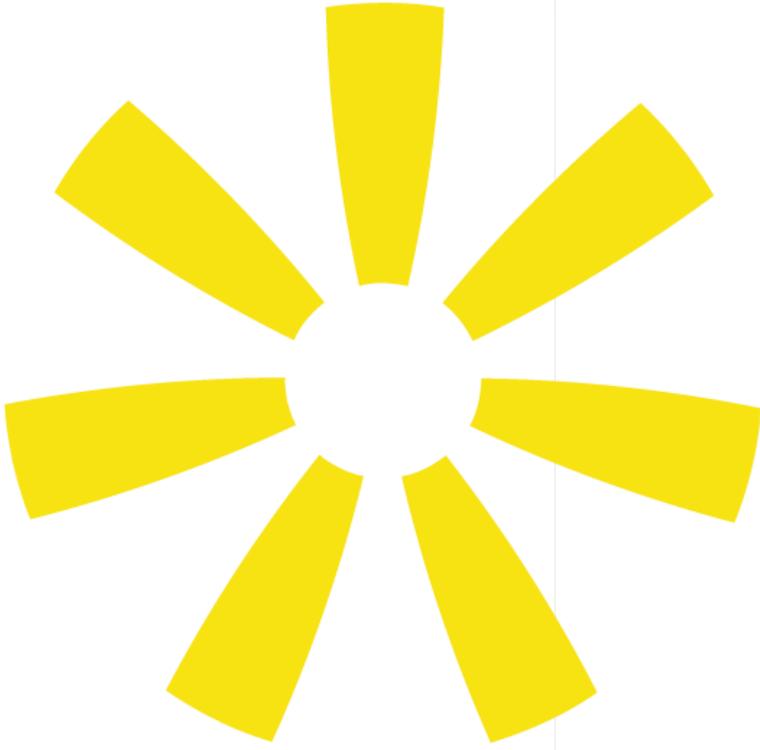
DuoDay 2024 – Page 16



Côte Basque - Sud des Landes

La Page Infos ...

Mars 2025 – n°78



Mot du Directeur Général

Nos établissements sont actuellement fortement mis à contribution dans le cadre de l'évaluation de la qualité. En effet, depuis la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002, les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont tenus de procéder à des évaluations régulières de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, notamment au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) du secteur social et médico-social.

Le décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS pose le principe d'un rythme quinquennal des évaluations. En application du décret n° 2022-742 du 28 avril 2022 relatif à l'accréditation des organismes pouvant procéder à l'évaluation de la qualité des ESSMS, ces derniers ont l'obligation de faire procéder à leurs évaluations par des organismes évaluateurs accrédités. En ce qui nous concerne, nos évaluations sont réalisées par l'organisme « Réalités et Projets ».

Les ESSMS font procéder à l'évaluation de la qualité de leurs prestations et en transmettent les résultats aux autorités ayant délivré l'autorisation conformément à la programmation arrêtée. Elle se fait sur la base d'un référentiel national commun d'évaluation élaboré par la Haute Autorité de santé (HAS) publié le 10 mars 2022. À compter de cette date, c'est sur la base de ce référentiel que les évaluations sont mises en œuvre.

Après la visite d'évaluation, l'ESSMS, au regard de la restitution dont il est destinataire, va pouvoir enrichir et prioriser les actions d'amélioration à mettre en œuvre dans la structure.

A noter que le nouveau rythme quinquennal des évaluations ne remet pas en cause la durée de l'autorisation de quinze ans prévue à l'article L. 313-1 du CASF. Désormais, ce sont tous les résultats d'évaluations réalisées et transmis à compter de la date de l'autorisation et jusqu'à la treizième année de l'autorisation qui sont pris en compte pour le renouvellement.



Sommaire



6

Délégué des personnes.

Représenter les travailleurs auprès de la Direction.



9

Allons danser !

Un après-midi en discothèque.

16



Duoday 2024

Une journée d'inclusion et de partage.

| | |
|-------------------------------|----|
| Mot du Directeur Général | 3 |
| L'application : « Grall » | 20 |
| Réseaux sociaux | 23 |
| Semaine Autrem'handi à Anglet | 26 |
| Conférence Allianz | 27 |

| |
|----|
| 3 |
| 20 |
| 23 |
| 26 |
| 27 |

Délégué des personnes

Représenter les travailleurs auprès de la Direction.



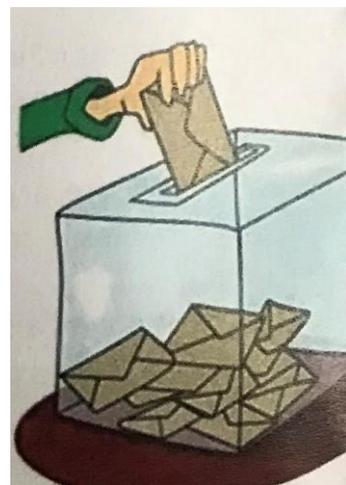
Suite à la mise en place du plan de transformation des ESAT, en octobre 2023, l'ESAT Le Colombier a organisé l'élection du Délégué des personnes. Le délégué est chargé de représenter les travailleurs auprès de la direction, il est élu au sein de l'ESAT par les travailleurs pour 3 ans. Il est membre du Conseil de la Vie Sociale (CVS), où il bénéficie d'une voix consultative.

Carole CRABIER a été élue et a choisi de vous parler de sa mission: *« Je travaille à l'ESAT Le Colombier depuis 2013, à l'atelier cuisine et le vendredi en pâtisserie alors je connais bien le rôle de chacun. Lorsque Isabelle, l'Educatrice spécialisée, nous a expliqué ce qu'il fallait faire et à quoi ça servait, je me suis dit que j'avais envie de présenter ma candidature. J'ai voulu le faire pour avoir plus confiance en moi, car je suis très timide et pas du genre à parler... pour me prouver que je suis capable de le faire et d'y arriver !*

On était plusieurs à se présenter.

Pour le vote, il y avait une photo de chacun de nous et les travailleurs devaient mettre la photo dans une enveloppe et après on la mettait dans l'urne comme pour les vraies élections. Pour ceux qui avaient du mal, Isabelle était là toute la journée pour les aider.

En sortant, on signe sur la feuille d'émargement. »



Un délégué des personnes à quoi ça sert ?

« Je prends les demandes individuelles, soit on vient me voir pour en parler ou la personne écrit sur une feuille. J'ai 5h par mois pour faire mon rôle de déléguée. Je tiens une permanence tous les mercredis de 15h à 16h15 dans un bureau qui est mis à ma disposition. »

BUREAU DE LA DÉLÉGUÉE DES PERSONNES

PERMANENCE

TOUS LES MERCREDIS DE 15H00 À 16H15

Comment cela se passe ?

« Un travailleur vient au bureau, il parle d'un problème personnel ou a besoin d'un conseil. Je l'écris dans le cahier, et 1 fois par mois je rencontre la Gestionnaire de l'établissement, Monique DARRIGADE, pour échanger sur les demandes. Pour les personnes qui ont plus de difficulté à parler, il y a une boîte à doléances qui est à disposition dans le bureau quand je suis absente. Après ma rencontre avec Monique, je donne une réponse aux travailleurs. Pour les collègues qui travaillent à temps partiel, je peux me rendre disponible sur les temps de pause.

Avant de prendre mes fonctions, j'ai suivi une formation les 1, 2 et 3 juillet 2024. Elle s'est déroulée dans les locaux de l'ESAT Château Rouge à St Martin de Seignanx. Le thème était « Être acteur dans son rôle de délégué des usagers d'ESAT ».

Nous avons eu un programme de formation très détaillé (être citoyen en ESAT, être délégué, le fonctionnement d'un CVS, traiter les réclamations et projets, le fonctionnement de l'instance mixte, le fonctionnement du délégué de la personne, la réunion avec la Direction ...) et grâce à ça, j'ai eu les informations et les outils pour mettre en place la permanence au Colombier.

Au final, ça me plaît !! A nous 5, avec les représentants du CVS, on s'entraide, on apprend les uns des autres. On est une équipe !! »



Allons danser !

Un après-midi en discothèque.



Le 15 février 2025, nous nous sommes rendus à Orthez pour une après-midi dansante en boîte. C'est la première fois que nous participons à une telle sortie.

Une professionnelle du « foyer des Vallées » de Bidos organise cet évènement et nous y a conviés.

Tous les établissements de la région sont invités. La discothèque « Le Pacifique » est privatisée pour l'occasion à condition qu'un minimum de 45 personnes s'y inscrivent.

On y entre en payant la modique somme de 5€, une boisson non alcoolisée est offerte. On peut y danser de 14h à 18h. Normalement, cet évènement est mensuel.

LE COMPLEXE DES VALLEES VOUS INVITE AU

PACIFIQUE

POUR UNE APRES MIDI DANSANTE

**Samedi
15 février
de 14h à 18h**

LE PACIFIQUE
Discothèque

Tarif : 5 euros par
personne comprenant
entrée + une boisson
sans alcool

Merci de
nous
confirmer
votre
présence

14 RUE MONCADE - 64300 - ORTHEZ
valerie.lasseubesarthou @adiaph.fr
05/59/88/89/83

Ce projet a suscité beaucoup d'engouement de la part des résidents de Pémartin. 16 résidents du Foyer de Vie et de la MAPHA ont souhaité y participer. Certains ont préféré rester au foyer ce week-end là, annulant leur sortie en famille ou l'écourtant.

En CVS, la demande d'aller en boîte, de sortir le soir, a été portée par les délégués des résidents. C'est difficile d'y répondre car les contraintes horaires des professionnels, mais aussi d'organisation des services sont à prendre en compte.



Ce projet de discothèque en après-midi permet certes de danser, d'écouter de la musique, de faire la fête, mais aussi et surtout il permet la **rencontre**.







Les personnes que nous accueillons ont des possibilités de rencontre réduites. Se faire des amis, trouver un amoureux ou une amoureuse sont des choses difficiles.

Le sport adapté, les stages dans les autres établissements permettent aux résidents d'étendre leur champ relationnel mais ce n'est pas suffisant. Un tel projet y contribue favorablement.

On doit l'entretenir. C'est aussi la régularité qui permettra le lien.



Les retours des participants sont les suivants :

- Pour la MAPHA : C'était une première expérience pour Hélène et Jean Baptiste : ils n'avaient jamais participé à un tel échange auparavant ; Ils disent qu'ils ont beaucoup aimé et dansé surtout ensemble pour la première fois. Ils ont aussi aimé partager ce moment avec leurs voisins du foyer de vie. Ils repartiront avec plaisir. Ce qu'ils en racontent donne envie à d'autres d'y participer.
- Pour le Foyer de Vie : Ils sont enchantés de leur sortie. Ils ont pris plaisir à retrouver des connaissances dans un autre contexte, notamment les amis du sport adapté ou des établissements dans lesquels ils étaient avant. Ils n'ont pas fait cette fois-ci de nouvelles connaissances. Cette première fois c'était avant tout la découverte d'un nouveau lieu, d'un contexte festif.
- Pamela dit : « *Ça fait du bien de savoir qu'il y a des gens comme nous.* »
- David dit qu'il a aimé faire la fête et danser avec Pamela.
- Marialine dit : « *Je suis super contente et j'ai rencontré des gens. Quand on demande quel était le but de cette sortie, on entend très clairement : Draguer !!! Cela faisait longtemps que j'avais envie d'aller en boîte.* »

Cela n'a pas forcément plu à tout le monde.

- Romuald ne souhaite plus y participer, il dit ne pas aimer fournir des efforts pour rencontrer d'autres personnes.

Ils remercient l'équipe d'avoir organisé cette sortie.

A quand la prochaine ? Le 15/03/2025

Les inscriptions se font avant le 10/03/2025 :

- par mail à l'adresse suivante : discotheque@adiap.fr

ou

- par téléphone au 05 59 88 89 83.

C'est Mme LASSEUBE SARTHOU Valérie qui s'en occupe.



DuoDay 2024

Une journée d'inclusion et de partage.





**7^{ème} édition du Duoday
Et
4^{ème} année consécutive pour
l'ESAT Gure Nahia**

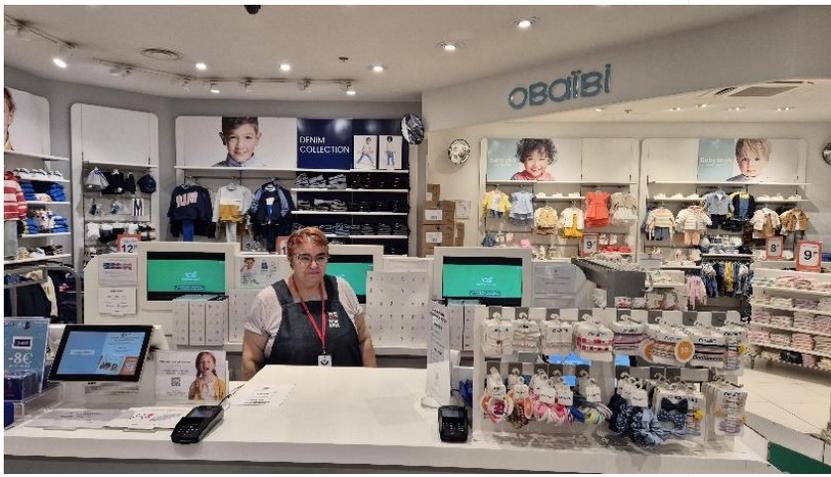
DUODAY = 1 FOIS PAR AN EN NOVEMBRE PARTOUT EN FRANCE

Cet évènement vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail et à lutter contre les préjugés. C'est mobiliser les entreprises sur le handicap. Cette initiative nationale permet aussi de mieux faire connaître les établissements médico-sociaux dont l'ESAT Gure Nahia, de travailler un partenariat, renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

C'est une journée toujours aussi sensationnelle, beaucoup de plaisir entre binômes à partager et à échanger leur savoir professionnel.

14 entreprises nous ont accueillis : Hôtel du Palais à Biarritz, Conservatoire de Musique Maurice Ravel à Bayonne, Dassault Aviation à Anglet, Radio Bonne Humeur à Bidart, Gifi à Bidart, Jardiland à Bidart, Zara au BAB2, Promod au BAB2, Okaïdi au BAB2, Mairie – service Informatique à Anglet, Médiathèque de Bayonne, Medirest à Bidart, Antonio Wash à Biarritz et Areas – Easystore à Biarritz.

Merci à toutes et tous pour votre implication et votre engagement.



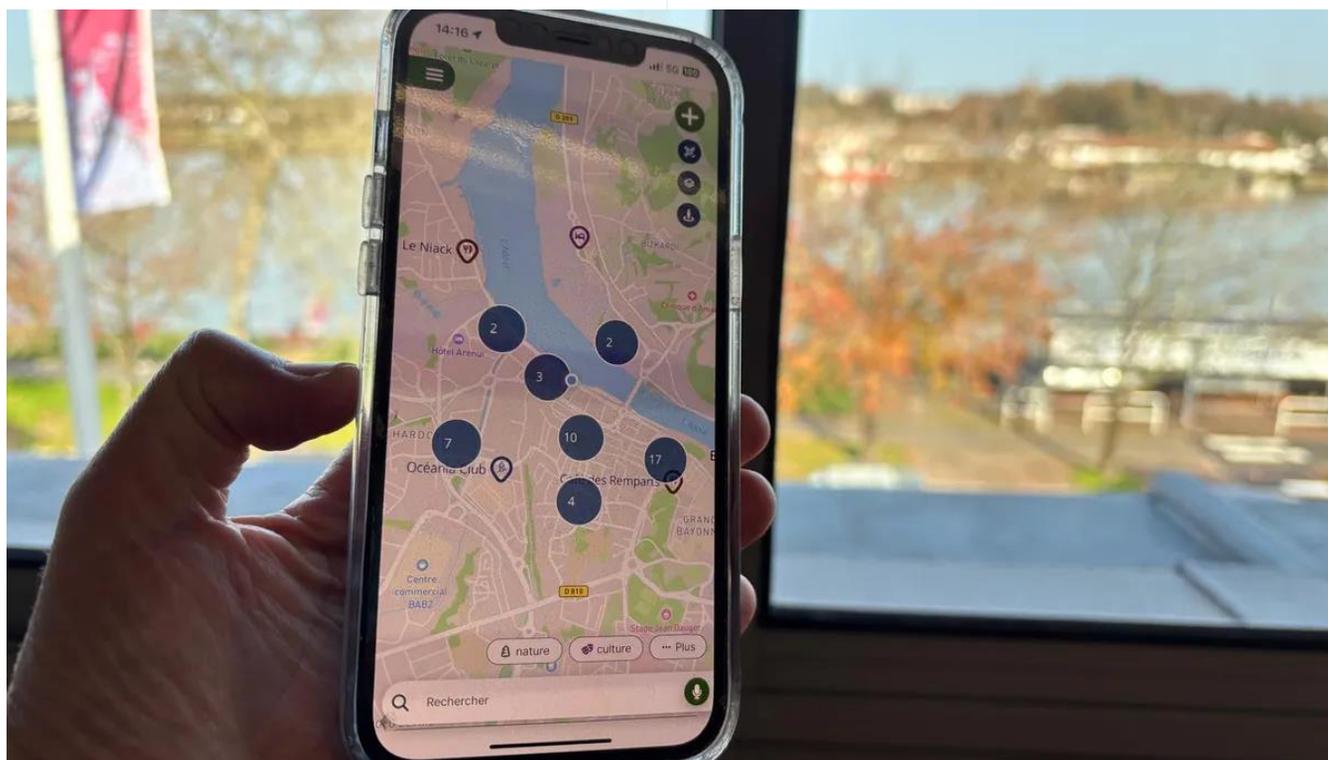


L'application : « Grall »

Pour aider les personnes en situation de handicaps à trier leurs déchets au Pays Basque.



"Grall" est le nom d'une toute nouvelle application d'accessibilité, créée et développée au Pays Basque, afin d'aider les personnes mal voyantes ou handicapées. Elle est mise en œuvre pour les aider à trouver les bonnes poubelles pour trier les déchets du quotidien. Illustration à Urrugne.



L'application Grall est gratuite © Radio France - Paul Nicolai

Pour l'occasion, la déléguée interministérielle Isabelle SAURAT a fait le déplacement depuis Paris, ce vendredi 29 novembre, à Urrugne. Manière de montrer que le gouvernement lui-même est intéressé par **une initiative née et développée au Pays Basque**. « *Cela fait partie des bonnes pratiques et mon activité, c'est de les faire connaître et voir comment on peut les déployer* », a déclaré la déléguée lors de son déplacement au Pays Basque débuté entre les murs de la maison de la communauté sud Pays Basque.

C'est là que Daniel OLÇOMENDY, Vice-président de l'agglomération Pays Basque a fait le point sur le tri sélectif et surtout l'application "Grall".

"Cela va être utile au quotidien"

L'application Grall a été **développée par la startup Glorytech sur le site d'Izarbel à Bidart en partenariat avec l'agglomération**. *"Elle peut concerner 1,5 milliard de personnes à travers le monde"*, souligne le président de la société Yohann Bouhours. L'application permet de guider et d'informer, vocalement notamment, les personnes handicapées vers les points de tri. François, mal voyant, explique : *"Cela va être utile au quotidien et cela va nous rendre une certaine autonomie que l'on n'a pas en raison de notre handicap"*. Christina circule sur un fauteuil roulant et estime que cette application *"va lui changer la vie en lui indiquant comment accéder aux sites de tris sélectifs"*



Isabelle Saurat, en rouge, assiste à la démonstration de l'application © Radio France - Paul Nicolai

Réseaux sociaux

Prévention et ateliers.



En partenariat avec l'association couples et familles des Landes, nous avons mis en place, en janvier 2025, une campagne de prévention et d'information sur les dangers des réseaux sociaux.



45 personnes réparties en 4 groupes ont participé à cette rencontre qui s'est découpée en trois ateliers :



- Un premier temps de parole de 1h30 autour de cartes représentant les logos des réseaux et des photos représentant des situations. Le groupe devait déterminer à quelle catégorie de réseau social chaque carte appartenait et pour les photos ; si selon eux, elles pouvaient être publiées ou non.

- Un second atelier pratique où chaque participant est venu avec son portable et a sécurisé en direct son ou ses réseaux sociaux.

- Un dernier atelier Saynètes-débat et forum : deux comédiens ont joué deux saynètes permettant au public d'exprimer leur opinion, d'identifier les différentes émotions de



chaque personnage et de faire des propositions pour changer l'issue d'une situation d'extorsion en ligne. Comprendre le mécanisme opéré par l'extorqueur et voir comment la victime aurait pu faire autrement. L'animatrice faisait le lien entre le public et les comédiens.

Les trois étapes à mettre en place en cas d'arnaques ont bien été repérées par les participants : en premier lieu il est important de faire des captures d'écran, puis bloquer la personne et enfin porter plainte.



Nous remercions Dorothée, animatrice de couples et familles pour la qualité des interventions et nous sommes déjà en réflexion sur la prochaine thématique de l'année prochaine.

AUTREM' HANDI

**UNE SEMAINE POUR CHANGER
DE REGARD SUR LE HANDICAP**
EXPO - ANIMATIONS - REPAS



Avec la participation de l'ESAT Gure Nahia à l'exposition « L'art au-delà du handicap » :

DU 20 MARS AU 11 AVRIL

Du lundi au vendredi, 8 h - 20 h, et

uniquement le samedi 22 mars, 10 h - 15 h

Exposition *L'art au-delà du handicap*

FJT Les Compagnons d'Anglet (salle d'expo.)

94, av. de Montbrun - Anglet. Entrée libre

Exposition d'œuvres (peintures, sculptures

et photos) réalisées par les établissements

et associations suivantes : Chrysalide, Nid

Basque, centre Etxea, Foyer de vie François

de Paule, GEM Bizi Berria, GEM le Puzzle,

Résidence inclusive Taldea et Gure Nahia.

Semaine Autrem'handi à Anglet

Autrem'handi. Derrière ce jeu de mots se cache un rendez-vous unique au service d'une grande cause, celle du handicap.

Une semaine pour changer le regard sur le handicap, donner la parole, informer, découvrir et faire tomber les tabous, les préjugés grâce à l'engagement d'acteurs qui œuvrent au quotidien dans la ville pour l'inclusion.

À travers une programmation unique, la différence devient un éveil à la solidarité, au vivre ensemble et au partage.

Du jeudi 20 mars
au
dimanche 30 mars 2025.

Information et programme à télécharger sur : www.anglet.fr

Un grand nombre d'adhérents ont assisté à la conférence du 16 janvier dernier organisée par l'APAJH64-40 en collaboration avec Allianz sur le thème :

« Comment assurer l'autonomie financière et le bien-être de mon proche en situation de handicap ».

Pour les adhérents qui n'ont pas pu être présents ce jour là, nous vous transmettons les coordonnées des deux intervenants :

- Valérie BAILLINO

Conseillère en Gestion de Patrimoine Certifiée CGPC

Allianz Expertise et Conseils | 1 rue Maryse Bastié | 64600

ANGLET

05 59 03 99 87 | 06 76 85 66 51 |

valerie.baillinou@allianz.fr | www.allianz.fr

- Laurent LACOSTE

Ingénieur Commercial Clientèle Patrimoniale

Délégation Régionale Aquitaine

06 76 85 72 83 | laurent.lacoste@allianz.fr | www.allianz.fr

Mme BAILLINO et Mr LACOSTE restent à votre entière disposition pour tout renseignement et pour vous apporter des informations détaillées en fonction de votre situation personnelle.

N'hésitez pas également à vous rapprocher de Mme BAILLINO et de Mr LACOSTE si vous souhaitez avoir un contact avec le notaire spécialisé sur le sujet afin que vous puissiez être mis en contact avec lui.

· Revue de l'APAJH Côte Basque – Sud des Landes ·

Rédacteurs des articles :

Délégué des personnes – Carole CRABIER, Travailleuse à l'ESAT Le Colombier à Biaudos, propos recueillis par Stéphanie Gossart Éducatrice Technique Spécialisée.

Allons danser ! – Marie BAUDELLOT (Monitrice Educatrice), Pamela JIMENEZ (Résidente), Jean Baptiste CABALOUÉ (Résident), Hélène MOREAU (Résidente), Marialine BERNIOLES (Résidente), Romuald MARTIN (Résident), Loba LASCARAY (stagiaire professionnelle) et Anne Marie PEIGNEGUY (Cheffe de Service), au Foyer Pémartin à Bidart.

DuoDay 2024 – Cécile MULLER, CIPS à Gure Nahia à Arbonne.

L'application : « **Grall** » - article de France Bleu « ici Pays Basque » du vendredi 29 novembre 2024 par Paul NICOLAÏ.

Réseaux sociaux - Isabelle CAYLA, Educatrice Spécialisée à l'ESAT Le Colombier à Biaudos.

Mise en page : Sandra LEONARD - **Banque d'images** : Pexels – Patxi LASKARAI **Imprimerie** : Bixoko

Revue téléchargeable en ligne sur notre site internet : www.apajh64-40.com

Rubrique : L'APAJH / Bulletins trimestriels.